JANVIER 2026 - N°2

LA GAZETTE D'APREVYA

NEWSLETTER ADHÉRENTS



À QUOI S'ATTENDRE DANS CE NUMÉRO ?

- Les vœux 2026
- La déclaration annuelle des effectifs
- La campagne dédiée aux fumées de soudage, menée dans le cadre du CPOM 2025-2028
- L'Assemblée Générale
- Un focus prévention à l'occasion du Dry January

Vœux 2026

En ce début d'année, l'ensemble des équipes d'Aprevya vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026.

Nous vous souhaitons une année placée sous le signe de la santé, de la prévention et de la réussite de vos projets professionnels.

Votre confiance et votre engagement à nos côtés sont essentiels. En 2026, Aprevya poursuivra pleinement sa mission d'accompagnement des entreprises, dans un contexte réglementaire exigeant et en constante évolution.

Déclaration annuelle des effectifs 2026

La déclaration annuelle des effectifs a maintenant démarré.

Cette démarche est indispensable pour garantir le suivi de vos salariés et permettre l'adaptation de nos services à la réalité de votre entreprise.

Jusqu'au 28 février 2026, vous êtes invité à :

- **Valider la déclaration de vos effectifs 2026 (mise à jour de la liste nominative de vos salariés)**
- **Déclarer et/ou confirmer les déterminants des risques auxquels vos salariés sont exposés**
- **Votre déclaration doit être effectuée uniquement via le portail adhérent**

L'équipe adhésion restent à votre disposition pour toute question ou besoin d'accompagnement à l'adresse : **adhesion@aprevya.fr**



Assemblée Générale

– 16 décembre 2025

L'Assemblée Générale d'Aprevya s'est tenue le 16 décembre 2025.

Ce temps fort de la vie associative a permis de présenter le bilan des actions menées en 2025, ainsi que les orientations et priorités pour l'année à venir.

Lors de cette Assemblée Générale, la nouvelle grille tarifaire 2026 a été votée et approuvée.
Vous pouvez retrouver cette nouvelle grille dans l'onglet "**Cotisations**" de notre site web **aprevya.fr**

Fumées de soudage : une action prioritaire dans le cadre du CPOM 2025-2028

Les risques liés aux fumées de soudage restent encore trop souvent sous-estimés, alors qu'ils représentent un enjeu majeur de santé au travail.

Dans le cadre du CPOM 2025-2028, et en partenariat avec la CARSAT et la DREETS Occitanie, Aprevya a lancé une campagne de visites dédiées auprès des entreprises concernées.

Ces visites ont pour objectifs de :

- Évaluer les expositions et les risques directement sur le terrain
- Identifier des actions de prévention adaptées à votre activité
- Sensibiliser et informer les équipes
- Accompagner les entreprises vers la mise en conformité réglementaire

Si cela n'a pas encore été fait, nos équipes prendront prochainement contact avec les entreprises concernées afin de planifier ces visites.

Prévenir aujourd'hui, c'est protéger demain.



Dry January : prévenir et sensibiliser

– Mois de janvier

À l'occasion du Dry January, Aprevya a renforcé ses actions de prévention autour de la consommation d'alcool et des risques associés, notamment en milieu professionnel.
Des interventions en entreprise ont été déployées afin d'informer et de sensibiliser employeurs et salariés sur les impacts de l'alcool sur la santé, la sécurité et le travail.

Par ailleurs, en partenariat avec le Purple Campus de Carcassonne, Aprevya interviendra également auprès des étudiants. Des ateliers ont déjà été menés dans les centres de Carcassonne, Limoux et Verniolle, à destination des salariés et des adhérents, dans une démarche de prévention globale et durable.